

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 40

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2022

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 19
- Nombre de membres représentés : 3
- Quorum : 12

Désignation d'un Président de séance

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de SUPMICROTECH-ENSMM et notamment son article 5.

Considérant qu'en cas d'absence du Président et du Vice-Président, le Conseil d'Administration désigne un président de séance parmi l'ensemble des membres du conseil, à la majorité relative des membres présents ou représentés.

Les membres du Conseil d'Administration adoptent à l'unanimité la désignation de Monsieur Emmanuel FOLTETE en qualité de Président de séance pour les 2 premiers points inscrits à l'ordre du jour, à savoir l'élection du Président, puis du Vice-Président du Conseil.

↳ **VOTE :**

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 22
 - **Pour** : 22
 - **Contre** : 0

Fait à Besançon, le 15 décembre 2022

Professeur Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM

